



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
belg



26072714

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 MAI 2026

AU PARANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0808 621 296**

Nom

(en entier) : **KITRY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Commerce 12 - 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination Administrateur (Délégué) - Procuration

(extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique conformément à l'article 7:125 juncto 7:133 du Code des sociétés et des associations, signées le 13 mai 2026)

L'actionnaire unique prend connaissance de la démission (volontaire) avec effet au 1 mai 2026 de EHS Cloud SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège à Borsbeeksebrug 34 boîte 1, 2600 Anvers, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0783.478.403 (RPM Anvers, division Anvers), avec comme représentant permanent Pierre LÉTARGEZ, en tant qu'administrateur de la Société.

L'actionnaire unique nomme avec effet au 1 mai 2026, CDA Consult CommV, une société en commandite de droit belge, dont le siège est sis à Avenue Louis Lepoutre 72, 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0723.777.079 (RPM Bruxelles, division francophone), représentée en permanence par Charles D'HAËYE en tant qu'administrateur de la Société pour une durée indéterminée.

L'actionnaire unique donne pouvoir à Sylvie Thieren, et tout autre avocat du Quorum Advocatenkantoor SRL, ayant son siège à Plantin en Moretuslei 224, 2018 Anvers ainsi qu'à Ad-Ministerie SRL, représentée par Adriaan de Leeuw, ayant son siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, Belgique, RPM Bruxelles 0474.966.438, chacun agissant individuellement, avec droit de subrogation, de manière à exécuter tous les actes exigés en vue de la publication des résolutions de l'actionnaire dans les annexes du Moniteur belge, à remplir à cet effet toutes les formalités administratives et à représenter notamment la Société auprès de la Banque carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise au choix du mandataire et au greffe du Tribunal de l'Entreprise, et à cette fin, de faire tout le nécessaire.

(extrait des résolutions unanimes et écrites du conseil d'administration de la Société conformément à l'article 7:95, deuxième alinéa du Code des sociétés et des associations d.d. 13 mai 2026)

Les Administrateurs prennent connaissance de la démission d'EHS Cloud SRL, représentée en permanence par Pierre LÉTARGEZ, en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 1 mai 2026.

Les Administrateurs décident à l'unanimité de nommer CDA Consult SCS, une société en commandite simple, dont le siège est sis à Avenue Louis Lepoutre 72, 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0723.777.079 (RPM Bruxelles, division francophone), avec comme représentant permanent Monsieur Charles D'HAËYE en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 1 mai 2026 et pour une durée indéterminée.

Les Administrateurs donnent pouvoir à Me. Sylvie Thieren, Me. Cédric Vaes et tout autre avocat du Quorum Advocatenkantoor SRL, ayant son siège à Plantin en Moretuslei 224, 2018 Anvers, Belgique et ayant comme numéro d'entreprise 0737.483.971 (RPM Anvers, division Anvers) ainsi qu'à Ad-ministerie SRL, représentée par Adriaan De Leeuw, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, Belgique et ayant comme numéro d'entreprise 0474.966.438 (RPM Bruxelles), chacun agissant individuellement, avec droit de subrogation, de manière à exécuter tous les actes exigés en vue de la publication des résolutions des Administrateurs dans les annexes du Moniteur belge, à remplir à cet effet toutes les formalités administrative et à représenter notamment la Société qualitate qua auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise au choix du mandataire et au greffe du Tribunal de l'Entreprise, et à cette fin, de faire tout le nécessaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).